

Qu'il s'agisse de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, de la démographie ou des sciences de l'éducation, le paysage de la publication scientifique des sciences humaines et sociales a considérablement évolué au cours des dix dernières années. Si, à l'heure de la mondialisation et du numérique généralisé, la nécessité de diffuser les résultats de la recherche dans ces domaines est plus que jamais d'actualité, d'importantes interrogations pèsent tant sur les modes d'évaluation de ces travaux que sur les modalités matérielles de leur diffusion. À l'évidence, ces évolutions influent de manière substantielle sur les conditions d'exercice du métier de chercheur comme sur les contenus des recherches. Mais, parce qu'elles paraissent largement dictées par des phénomènes transversaux externes aux disciplines, elles n'ont jusqu'ici guère été soumises au questionnement critique des chercheurs concernés. C'est à cet examen que le colloque dont on lira ici les Actes a été consacré.

Jean-Louis Dufays est didacticien de français et théoricien de la littérature.

Paul Servais est historien de la période contemporaine.

Tous deux sont professeurs à l'Université catholique de Louvain, où ils participent, avec Catherine Gourbin (démographie), Pierre-Joseph Laurent (anthropologie), Jacques Marquet (sociologie de la famille) et Marc Zune (sociologie de l'éducation), à l'animation de l'Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS). Cet institut fédère les recherches de multiples disciplines, dont les regards s'enrichissent mutuellement.

Publier en sciences humaines

Jean-Louis Dufays et Paul Servais (dir.)

Publier en sciences humaines

Quels enjeux, quelles modalités,
quels supports, quelle diffusion ?

Jean-Louis Dufays
et Paul Servais (dir.)

Prix : 25 € - 27 € hors Belgique et France
ISBN : 978-2-8061-0104-4



9 782806 101044



academia
L'Harmattan

Dans la même collection :

1. Pierre Collart, *Les abuseurs sexuels d'enfants et la norme sociale*, 2005.
2. Mohamed Nachi et Matthieu de Nanteuil, *Éloge du compromis. Pour une nouvelle pratique démocratique*, 2006.
3. Lieven Vandekerckhove, *Le tatouage. Sociogenèse des normes esthétiques*, 2006.
4. Marco Martiniello, Andrea Rea et Felice Dassetto (éds.), *Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs*, 2007.
5. Francis Rousseaux, *Classer ou collectionner ? Réconcilier scientifiques et collectionneurs*, 2007.
6. Paul Ghils, *Les théories du langage au ^{xx} siècle. De la biologie à la dialogique*, 2007.
7. Didier Vrancken et Laurence Thomsin (dir.), *Le social à l'épreuve des parcours de vie*, 2008.
8. Pierre Collart (dir.), *Rencontre avec les différences. Entre sexes, sciences et culture*, 2009.
9. Jean-Louis Dufays, Michel Lisse et Christophe Meurée, *Théorie de la littérature. Une introduction*, 2009.
10. Caroline Sägesser et Jean-Philippe Schreiber, *Le financement public des religions et de la laïcité en Belgique*, 2010.
11. Ariel Mendez (dir.), *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, 2010.
12. Dominique Deprins, *Parier sur l'incertitude*, à paraître.
13. Luc Albarello, *Société réflexive et pratiques de recherche*, 2010.
14. Paul Servais (dir.), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales. Regards de chercheurs*, 2011.
15. Jean-Luc Brackelaire, Anne-Christine Frankard, Christophe Janssen, Sophie Tortolano (dir.), *Objet transitionnel et objet-lien. Regards croisés*, 2011.
16. François Morvan, *Pour une réponse juridique au totalitarisme*, 2012.
17. Anne Meyer-Heine (sous la dir. d'), *Maladie d'Alzheimer. Évolution des dispositifs, évolution des métiers, quelles politiques publiques ?*, 2012.
18. Paul Ghils, *Le langage est-il logique ? De la raison universelle à la diversité des cultures*, 2012.
19. Véronique Meuriot, *Une histoire des concepts des séries temporelles*, 2012.

PUBLIER EN SCIENCES HUMAINES

QUELS ENJEUX, QUELLES MODALITÉS,
QUELS SUPPORTS, QUELLE DIFFUSION ?

Textes rassemblés par
Jean-Louis Dufays et Paul Servais

Avec la collaboration de
Catherine Gourbin, Pierre-Joseph Laurent,
Jacques Marquet et Marc Zune

Cet ouvrage applique les recommandations orthographiques de l'Académie française.

Les textes rassemblés dans ce volume résultent du colloque international qui s'est tenu à Louvain-la-Neuve les 8 et 9 mars 2012.

D/2013/ 4910/19
ISBN: 978-2-8061-0104-4

© Academia-L'Harmattan s.a.
Grand'Place 29
B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction ou d'adaptation par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

Introduction

Jean-Louis Dufays, Catherine Gourbin, Pierre-Joseph Laurent, Jacques Marquet, Paul Servais et Marc Zune

Qu'il s'agisse de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, de la démographie ou des sciences de l'éducation, le paysage de la publication scientifique des sciences humaines et sociales (SHS) a considérablement évolué au cours des dix dernières années, en termes de perception aussi bien que de diffusion. Si, à l'heure de la mondialisation et du numérique généralisé, la nécessité de diffuser les résultats de la recherche dans ces domaines est plus que jamais d'actualité, d'importantes interrogations pèsent tant sur les modes d'évaluation, collective ou individuelle, de ces travaux que sur les modalités matérielles de leur diffusion (de l'ebook à l'édition en ligne, avec ses diverses variantes).

À l'évidence, ces évolutions influent de manière substantielle sur les conditions d'exercice du métier de chercheur comme sur les contenus des disciplines scientifiques. Mais, parce qu'elles paraissent largement dictées par des phénomènes transversaux externes aux disciplines, elles n'ont jusqu'ici guère été soumises au bilan et au questionnement critique des chercheurs concernés. C'est à ce bilan et à ce questionnement que le colloque dont nous présentons ici les actes voulait se consacrer.

En toile de fond, il s'agissait de réaffirmer plusieurs spécificités de la publication en SHS et de dégager des enjeux nouveaux. On sait que, au-delà de la variété des formats de publication (du livre à

l'article, de la vulgarisation à l'innovation théorique, de la prise de position à l'énoncé contrôlé, etc.) et au-delà de la diversité des modèles socio-économiques de production qui les accompagnent, la publication en SHS s'insère également dans des pratiques scientifiques qui en colorent particulièrement tant le fond que la forme. Songeons à la place de la langue dans l'activité d'argumentation, au statut de la cumulativité dans nos disciplines, aux enjeux de l'interdisciplinarité, à l'espace nécessité par l'augmentation croissante de la communauté des chercheurs. Ces enjeux méritaient d'être problématisés afin de mieux rendre compte des lignes de défense à affirmer face à des velléités d'uniformisation de nos pratiques de publication sous l'emprise des évaluations. Qui plus est, il s'agissait de tracer des voies nouvelles par lesquelles nos disciplines pourraient mieux affirmer leurs objets et la portée des connaissances en sciences humaines et sociales.

Pour mener cette réflexion, nous avons choisi de soumettre l'évolution des modes de publications tour à tour à des éclairages historiques – en ouverture et en clôture de la réflexion – et à une série de confrontations, en croisant différents points de vue (chercheurs, éditeurs, rédacteurs en chef de revues, directeurs de collections) et en abordant des problématiques spécifiques.

En lever de rideau, Yves Gingras (UQAM) a d'emblée mis le doigt sur les effets pervers de ce qu'il a appelé la fièvre de l'évaluation qui affecte actuellement les SHS. Dans un contexte où la valeur d'une recherche n'est pratiquement plus reconnue que sur la base du nombre de citations dont elle fait l'objet, la priorité est désormais nettement accordée aux articles publiés dans les revues bien classées ainsi qu'à la production scientifique en langue anglaise. Cette nouvelle donne pousse à préférer l'article au livre, à favoriser les revues dites internationales et à privilégier la publication en anglais plutôt que dans d'autres langues.

La première table ronde du colloque, qui rassemblait des représentants de six disciplines des sciences humaines, visait ensuite à faire le point sur la manière dont les différentes disciplines des sciences humaines se situent face à l'évolution des modes de publications.

De chacune des interventions semblent se dégager à la fois des interrogations communes et des accentuations spécifiques, qui

tiennent autant à la discipline qu'aux expériences individuelles concrètes.

Tous les intervenants font référence aux pratiques actuelles d'évaluation et situent les priorités de publications par rapport à ces pratiques. Cela n'est pas sans poser problème dans la mesure où ces pratiques et leurs accentuations semblent singulièrement dominées par des disciplines spécifiques, qui ne correspondent pas toujours aux nécessités de diffusion et de débat de l'ensemble des disciplines de sciences humaines et sociales.

Tous notent aussi la complémentarité réelle entre des formes diversifiées de publication : article de revue ou livre, voire livre collectif, mais également les objectifs poursuivis par chacune de ces modalités spécifiques. Plusieurs relèvent à ce propos les poids différenciés attribués à chacun de ces types de divulgation et les stéréotypes qui les justifient, de même que les biais qui en résultent et les risques que cela fait courir aux différentes disciplines concernées. Les stratégies d'adaptation des éditeurs, comme des directeurs de collections ou de publications sont également évoquées.

Tous notent l'importance de l'anglais comme langue internationale de communication scientifique, avec ce que cela implique à la fois pour les auteurs et pour les éditeurs scientifiques ou responsables de publication. La difficulté de s'aligner sur cet impératif en conservant les nuances indispensables d'une langue maternelle parfaitement maîtrisée est soulignée, de même que la nécessité absolue d'assurer la diffusion de résultats de la recherche auprès d'un public extérieur aux cercles scientifiques. Ce qui conduit certains à plaider pour le maintien d'une diffusion des résultats de la recherche en français.

Tous enfin notent l'importance prise par les publications électroniques, quel que soit le modèle économique adopté, à la condition que des procédures de certification scientifique soient mises en place.

La deuxième table ronde visait, quant à elle, à confronter les points de vue de chercheurs chevronnés et de chercheurs juniors à propos de la manière dont évoluent aujourd'hui les trajectoires scientifiques et les logiques de publication.

Pour les chercheurs seniors, la question de l'excellence scientifique passe surtout par la mise sur le marché des idées, via la publication d'articles scientifiques (dans des revues indexées grâce à l'évaluation des pairs), voire d'ouvrages, de connaissances nouvelles, qui peuvent être des développements théoriques ou des descriptions empiriques de situation sociales inédites. Un parcours de qualité passe en outre par la capacité à socialiser ses contributions et à interpeler les citoyens, les professionnels des domaines étudiés, ainsi que des acteurs de la société civile.

Les jeunes chercheurs, pour leur part, soulignent leurs difficultés à accéder aux revues indexées. Ils ont néanmoins la possibilité de publier en collaboration avec un chercheur senior qui leur ouvre la porte des grandes revues par leur crédit scientifique, ou de tenter de franchir les étapes de la recherche via de nouveaux contextes éditoriaux largement liés aux possibilités offertes par internet, qui fonctionne comme une sorte de fenêtre démocratique offrant à tous une certaine publicité à leurs travaux. Dans la même veine, ces chercheurs juniors signalent les vertus du *blogging* scientifique et des sites qui invitent à communiquer des recherches en cours. L'occasion leur est aussi donnée de se familiariser avec les publications scientifiques à la faveur d'un investissement dans des revues éditées par des groupes de jeunes chercheurs (doctorants ou post-doc), dont la création récente comble un manque manifeste. Grâce à ces nouveaux supports, le degré d'indépendance du jeune chercheur vis-à-vis de son promoteur ou de son institution semble plus grand que précédemment.

Cela étant, en sciences humaines et sociales, la nature de la production scientifique est avant tout discursive, et la publication est un impératif qui rend visible l'activité de recherche. Publier dans ce domaine répond dès lors à trois enjeux qu'il est difficile d'articuler : un enjeu d'apprentissage – il s'agit de clarifier sa propre pensée à travers l'acte de communication –, mais aussi un enjeu d'évaluation – on ne publie que ce qui a « passé la rampe » – et un enjeu de sélection – publier sert aussi à se faire valoir lorsqu'on envisage de poursuivre une carrière.

Qui plus est, en sciences humaines et sociales, le travail d'équipe est de plus en plus valorisé, et les équipes d'aujourd'hui regroupent des jeunes chercheurs et des chercheurs confirmés, qui, fréquemment, sont issus de différentes disciplines. Pour les plus jeunes, ce

travail collectif est devenu une source de motivation déterminante qui n'empêche en rien la publication individuelle.

Le troisième moment du colloque a permis d'entendre les réflexions de Luc Van Campenhout (FUSL, Bruxelles) et Yves Winkin (IFE, Lyon), deux experts bien connus et expérimentés dans l'évaluation des recherches en sciences humaines.

Interrogés d'abord sur les enjeux actuels de l'évaluation des recherches, ils se sont accordés pour reconnaître le caractère stratégique de la publication, à la fois pour l'intérêt même des travaux, pour leur financement et pour la carrière du chercheur, ainsi que la nécessité de fonder l'appréciation de leur qualité scientifique sur l'évaluation des pairs. Selon Van Campenhout, cette évaluation interne à la communauté concernée est fondamentale : il y a à cet égard une lutte essentielle à mener pour sauvegarder l'autonomie du champ scientifique contre les visées utilitaristes pas toujours bien inspirées des commanditaires, des politiques, voire des bénéficiaires... ce qui n'empêche pas de se montrer critique envers les critères de cette évaluation qui, comme l'a souligné Winkin, ne cessent d'évoluer.

En ce qui concerne les modalités des publications, tout en actant la perte de valeur progressive du livre et la montée en puissance des revues à fort facteur d'impact, les deux témoins ont plaidé pour la diversité des supports : selon eux, parallèlement aux publications classiques, il importe de garder une place pour des rapports de recherche lisibles pour un large public et publiés sur supports peu coûteux, ainsi que pour les textes plus courts et les textes écrits en collaboration avec des collègues étrangers.

Pour autant, il serait vain de nier que l'anglais et la hiérarchisation des revues ont pris aujourd'hui une grande importance : mieux vaut dès lors s'informer au préalable des critères en vigueur dans la revue où l'on envisage de publier. Enfin, comme l'a souligné Yves Winkin, il est toujours précieux de faire un effort d'interculturalité, que ce soit en se frottant à des revues internationales, en faisant des séjours à l'étranger ou en s'affiliant à des associations étrangères.

Une table ronde a ensuite permis de confronter les expériences et les pratiques de quatre éditeurs spécialisés dans la publication de

livres en SHS, et de se rendre compte que leurs choix et leurs préoccupations étaient largement convergents.

Tous les quatre ont d'abord souligné le rôle essentiel qu'exerçaient, dans la sélection et l'évaluation des projets de livres, les directeurs de collection et les comités éditoriaux : même si leur travail est parfois complété par celui d'évaluateurs externes choisis par l'éditeur, ce sont eux qui sont les premiers garants de la qualité des livres. Pour autant, les qualités qui sont reconnues au livre ne suffisent pas : les quatre éditeurs soulignent que la publication de livres de SHS serait impossible sans les subventions que fournissent les institutions ou les laboratoires des chercheurs, ou – mieux – les organismes scientifiques comme la Fondation universitaire ou le FNRS, dont l'évaluation confère au livre un surcroît non négligeable de légitimité.

Pour les éditeurs de livres, le passage aux supports numériques constitue un tournant inéluctable, qu'ils ont tous commencé à prendre au sérieux, non seulement en se souciant de référencer leurs ouvrages au maximum sur la Toile, mais aussi en entamant, parallèlement aux éditions « papier », la publication d'ebooks et de livres en ligne enrichis par toute la panoplie des hyperliens et des autres ressources numériques. La numérisation des supports permet en outre désormais de publier aux moindres frais des livres papier en très petite quantité, ce qui, en évitant de devoir gérer des stocks volumineux, assure paradoxalement aux livres – papier ou non – une pérennité quasi infinie. Par ailleurs, le souci légitime de rentabilité financière influe tant sur le tirage des livres que sur leur taille, mais il influence aussi leur contenu : les thèses et les ouvrages collectifs ne sont accueillis que s'ils sont subventionnés et si leurs auteurs se sont astreints à réduire leur volume au maximum. Il reste que le métier d'éditeur scientifique n'a jamais autant évolué qu'au cours des dix dernières années.

La table ronde qui a suivi réunissait quatre responsables de revues représentant différentes disciplines des sciences humaines. Il leur a été demandé de décrire les stratégies qu'ils mettaient en œuvre ou envisageaient pour augmenter l'audience de leurs revues et pour maintenir ou améliorer le classement de la revue en termes de facteur d'impact.

Confirmant des analyses déjà évoquées dans les tables rondes précédentes, les intervenants se sont accordés sur quatre constats : 1° les chercheurs tentent aujourd'hui de publier en premier lieu dans les revues qui ont le facteur d'impact le plus élevé ; 2° du coup, pour les éditeurs de revues, les contraintes de coût sont aggravées par l'impact financier de ces classements ; 3° l'anglais acquiert une importance croissante dans le paysage scientifique ; 4° l'évolution technologique conduit à envisager une mutation progressive des revues en fonction des nouveaux outils numériques.

En ce qui concerne le contenu de leurs publications, les éditeurs de revues se rejoignent pour souligner que la qualité des articles est la pierre angulaire, et qu'elle doit être garantie par un comité de rédaction, si possible international. L'ouverture interdisciplinaire est par ailleurs un enjeu non négligeable, surtout s'il s'agit de mettre en dialogue des disciplines proches, mais, en même temps, il est important que la revue reste une référence dans son domaine disciplinaire.

Quant à l'anglais, lorsqu'il apparaît incontournable – dans des disciplines comme la démographie ou la sociologie –, différentes stratégies sont adoptées en relation avec les moyens financiers disponibles : revue bilingue acceptant articles en français ou en anglais, résumés en anglais plus longs, chaque numéro paraissant intégralement en français et en anglais (via dès lors une traduction).

Par ailleurs, comme les éditeurs de livres, les éditeurs de revues sont soucieux de visibilité : ils veillent à ce que leurs revues soient consultables sur des plateformes en ligne et qu'elles soient intégrées dans des bases bibliographiques et/ou des listes reconnues par des agences d'évaluation de la recherche.

Enfin, en ce qui concerne le support, tous s'accordent à souligner les avantages du numérique, qui permet au lecteur de mener plus facilement des recherches rapides (par mots-clés), à l'éditeur de diffuser la revue plus rapidement et à moindre frais, et à l'auteur de disposer de plus de liberté (car le numérique comporte moins de contraintes en termes de nombre de signes ou d'annexes). Les avantages du support papier sont néanmoins épinglés par certains éditeurs qui jugent encore utile de disposer d'un objet matériel, surtout dans les pays du Sud où la place d'Internet reste limitée, car, à plusieurs égards, le papier présente une garantie de pérennisation plus sûre que la Toile.

La conférence finale, qui fut confiée à Philippe Martin (Lyon 2, Institut international du livre et de la librairie), avait pour mission de tirer du colloque quelques lignes de force, ce dont l'orateur s'est acquitté avec brio en analysant l'une après l'autre les quatre opérations majeures auxquelles sont confrontés tous les chercheurs en SHS : écrire, produire, valoriser, lire.

Au-delà de la description des évolutions récentes et de la confrontation des témoignages et des points de vue, ce colloque a permis de mettre en évidence des positions qui rassemblent aujourd'hui un grand nombre des acteurs de la recherche en SHS, et ces positions, il faut bien le dire, manifestent un décalage assez net avec les tendances lourdes qui ont été constatées. En l'occurrence, pour la toute grande majorité des intervenants, trois évolutions actuelles sont jugées hautement problématiques et requièrent un ressaisissement radical de la part de ceux qui ont pour charge d'évaluer les recherches et d'établir les balises des carrières académiques de demain :

1. Le « tout à l'anglais » a désormais atteint ses limites. Même si nul ne conteste l'intérêt pour un jeune chercheur de maîtriser plusieurs langues et d'être capable, à l'occasion, de publier en anglais, à l'heure de l'intercompréhension linguistique – pratique dans laquelle chacun continue à parler et écrire dans la langue internationale de son choix tout en faisant l'effort d'en entendre et d'en lire plusieurs autres –, il apparaît comme impérialiste et contre-productif de limiter le marché des savoirs à une seule langue et de considérer celle-ci comme un critère discriminant de la qualité des recherches. Qui plus est, dans certaines disciplines des SHS, le haut degré de connaissance de la langue des acteurs est un instrument de connaissance indispensable : en traiter à l'aide du *basic english* de la communication scientifique ordinaire revient donc à appauvrir substantiellement le contenu même des recherches. On peut d'ailleurs constater que, lorsque des débats scientifiques sont menés exclusivement en anglais, les positions qui l'emportent ne sont pas toujours les plus solides, mais celles qui sont servies par la meilleure maîtrise de l'anglais. Enfin, cela a-t-il du sens de faire de l'anglais le médium commun de toute recherche scientifique lorsqu'il n'a pas été construit à cette fin dans la formation des chercheurs ?

2. Il en va de même pour le privilège qui est accordé aujourd'hui aux articles publiés dans des revues internationales « de haut niveau ». Si un tel critère évaluatif peut éventuellement se défendre dans le domaine des sciences dites exactes, il est contraire à la culture des sciences humaines et sociales, où le médium « livre » – ou « chapitre de livre » – a toujours présenté une plus-value incontestée par rapport au médium « article », et où, en raison de la nature locale de certains de leurs objets, les revues « de proximité » diffusées à l'échelon national ont toujours constitué un organe de diffusion essentiel. Il est vital pour un historien, un sociologue ou un didacticien de pouvoir consacrer ses recherches à des situations propres au pays, à la région ou à la communauté dans laquelle il vit, en utilisant également pour ce faire les médiums locaux où ces recherches trouvent tout naturellement leur place la plus évidente. Il faut d'ailleurs se souvenir que les classements des revues renvoient moins à des différences de valeurs établies qu'à des rapports de force au sein des disciplines.

3. Corollairement, la même résistance s'impose face au poids exorbitant qui est accordé aujourd'hui à l'*impact factor* fondé sur une métrique avant tout quantitative. Quand on sait l'influence qu'un seul texte – fût-il un livre ou un article publié dans une revue locale – peut avoir par rapport à une multitude d'articles répétitifs, il n'est pas acceptable que des scientifiques s'autorisent à juger les travaux de leurs collègues sur la seule base du nombre des citations dont ils ont fait l'objet dans un nombre limité de revues. Les inconditionnels de l'*impact factor* devraient d'ailleurs se souvenir que celui-ci mesure seulement le nombre de citations des textes, et non leur contenu... et donc qu'un texte dont on dit beaucoup de mal pourrait bénéficier d'un *impact factor* très positif !

Ces positions, on l'a compris, dépassent la question des publications et touchent à celle, plus large, de l'évaluation des recherches, qui à la fois l'englobe et la dynamisent¹. Pour autant, elles n'épuisent pas la réflexion sur l'actualité et l'avenir des modes de publication,

1 À cet égard, elles prolongent et précisent celles qui ont été formulées dans le cadre du précédent colloque organisé par l'institut Iacchos : cf. Servais, P. (coord.) (2011), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales. Regards de chercheurs*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.

dont l'enjeu majeur, en ce début de siècle, est celui du passage de plus en plus accéléré à la numérisation généralisée. Qu'il soit devenu vital pour un chercheur, junior comme senior, de recourir à la Toile et aux nouveaux supports pour diffuser ses travaux relève aujourd'hui de l'évidence. Et que les conditions matérielles de la recherche scientifique soient en train de se métamorphoser en profondeur sous l'influence de cette nouvelle donne est tout aussi indubitable. Mais nul doute aussi qu'il y ait lieu, en parallèle et en contrepoint, de persévérer d'autant plus dans la promotion de ces objets propres aux recherches en SHS que sont l'enquête, la confrontation des sources et l'élaboration prudente d'hypothèses. Car si le numérique modifie radicalement les conditions et les formes de ces recherches, il n'altère en rien ni leur spécificité ni leur raison d'être, qui, face aux incertitudes d'un monde en perpétuel mouvement, n'ont peut-être jamais été aussi grandes.

Table des matières

Introduction générale	5
Ouverture	15
Yves Gingras et les modalités de diffusion du savoir en sciences humaines et sociales	15
<i>Paul Servais</i>	
CHAPITRE 1. Des modes disciplinaires de publication ?	25
L'université et le marché face à la diffusion des connaissances en sciences humaines Pour quelle transformation des pratiques sociales ?	27
<i>Matthieu de Nanteuil</i>	
Comment les différentes disciplines des sciences humaines se situent-elles face à l'évolution des modes de publication ?	33
<i>Pierre-Joseph Laurent</i>	
1 – Évaluation des différentes modalités de publication	33
2 – La langue de publication	35
3 – Publication électronique	36
Publier en sciences humaines et sociales - Témoignage sur les transformations d'un système de pression	39
<i>Michel Oris</i>	
1 – La collection « Population, Famille et Société »	40
2 – Les <i>Annales de démographie historique</i>	42
3 – Le durcissement des fronts	44

L'évolution des modes de publication 47*Chantal Kesteloot*

- 1 – Livres, articles ou tout autre chose :
un véritable dilemme ? 47
- 2 – Une histoire qui s'écrit de plus en plus en anglais 49
- 3 – Quels défis pour demain ? 50

Quelques éléments de réflexion sur la démographie, ses revues scientifiques et les enjeux de la publication en français 53*Richard Marcoux*

- 1 – Les index de citations des revues scientifiques
en démographie... 54
- ... et ses effets sur les pratiques des chercheurs francophones de cette discipline 55
- 2 – Publier en français en démographie, *Why not?* 56

Publier en didactique du français 59*Yves Reuter*

- 1 – Clarifications préalables 59
- 2 – La hiérarchisation des publications 61
- 3 – Le poids de l'anglais 62

CHAPITRE 2. Trajectoires scientifiques et logiques de publication : points de vue générationnels 63*Coordination : Pierre-Joseph Laurent***Publier ses recherches : une nécessité à gérer avec discernement 65***Vincent Dupriez***Des logiques de publication vues par une jeune chercheuse 71***Marielle Crahay***Modalités et enjeux des publications en sciences humaines sur l'islam 75***Brigitte Maréchal***Trajectoires scientifiques et logiques de publication : l'ambivalence des revues de jeunes chercheurs 83***Grégoire Lits*

- 1 – La revue scientifique de jeunes chercheurs,
un objet à dimension variable 84
- 2 – Quel(s) rôle(s) pour les revues de jeunes chercheurs ? 85
- 3 – Une position ambivalente 88

CHAPITRE 3. Publications et évaluation. Retours sur expérience 91*Coordination : Jacques Marquet***L'évaluation : une composante d'un métier collectif et individuel 93***Luc Van Campenhoudt*

- 1 – Être évalué et évaluer : composantes intrinsèques
du métier 93
- 2 – Un champ relativement peu autonome 98
- 3 – Évaluer le collectif ou l'individu ?
Une pluralité de métiers 102
- 4 – Conclusions 106

Published, but perished anyway* : que dire aux jeunes chercheurs ? 107Yves Winkin*

- 1 – Comment réussir à rater sa carrière scientifique 108
- 2 – Trois carrières et un enterrement 111
- 3 – L'expert en majesté 115
- 4 – Que dire finalement aux jeunes chercheurs ? 119

CHAPITRE 4. Le point de vue des éditeurs 123*Coordination : Jean-Louis Dufays*

Quelle édition scientifique aujourd'hui ?	125	En guise d'envoi	173
<i>Table ronde animée par Jean-Louis Dufays</i>		Crise ou/et révolution ?	175
		<i>Philippe Martin</i>	
CHAPITRE 5. Le point de vue des responsables de revues	145	1 – Écrire	177
<i>(Coordination : Catherine Gourbin)</i>		2 – Produire	182
Recherches sociologiques et anthropologiques (RS&A)	147	3 – Valoriser	189
<i>Bernard Fusulier</i>		4 – Lire	197
1 – Une mise en perspective	147	5 – Conclusion	201
2 – Une diffusion et une audience qui ont pour but de s'élargir	149		
Social Compass	153		
<i>Jean-Pierre Hiernaux</i>			
1 – L'audience internationale et la bonne diffusion	154		
2 – Quels contenus ?	155		
3 – Quelle langue ?	156		
4 – Numérique ou papier ?	158		
Population	161		
<i>Dominique Tabutin</i>			
1 – La revue <i>Population</i>	161		
2 – Critères assurant une audience internationale à une revue ?	162		
3 – Études de cas ou perspective comparatiste ?	164		
4 – Manuscrits interdisciplinaires ?	165		
5 – La langue d'édition à privilégier ?	165		
6 – Support : numérique ou papier ?	166		
7 – Comment assurer une bonne diffusion ?	167		
CONTEXTES, Enjeux, Échanges	169		
<i>David Vrydaghs</i>			

CHAPITRE 4

Le point de vue des éditeurs

Coordination : JEAN-LOUIS DUFAYS

Quels sont les critères qui guident la politique éditoriale des livres scientifiques et ceux qui permettent d'évaluer leur valeur ? Qu'en est-il du financement de ces ouvrages et de leur numérisation ? Comment gère-t-on leur format et leur caractère souvent collectif ? Et quelles stratégies pour promouvoir l'internationalisation de ces ouvrages et leur achat par les bibliothèques universitaires ?

Les questions à poser à des éditeurs scientifiques ne manquaient pas et elles ont largement inspiré les quatre témoins de cette profession qui ont accepté de prendre part à notre colloque, en l'occurrence Bérengère Deprez (Presses universitaires de Louvain), Marie-Amélie Englebienne (De Boeck), Emilie Menz (PIE Peter Lang) et Yves Wellemans (Academia).

Quelle édition scientifique aujourd'hui ?

Table ronde animée par Jean-Louis Dufays¹

Jean-Louis Dufays – *Je vous propose d'abord de présenter brièvement votre maison d'édition. Et pourriez-vous dans la foulée expliquer comment, sur la base de quels critères, en tant qu'éditeur, vous établissez votre politique de publication : choix des domaines, des collections, des thèmes, recrutement des directeurs de collections et des comités scientifiques ?*

Bérengère Deprez (Presses universitaires de Louvain) – Les Presses universitaires de Louvain ont à peine douze ans d'existence, mais elles ont déjà conquis leur place dans le paysage éditorial universitaire. Leur développement rapide est la manifestation la plus visible du succès d'un modèle économique et novateur, qui ne craint pas d'aller à rebours de certaines idées reçues en matière d'édition. Le premier volume à l'enseigne des Presses universitaires de Louvain est sorti sans tambour ni trompette à l'occasion du 575^e anniversaire de l'UCL qui, lui, avait fait davantage de bruit. Parmi les manifestations-phares de cette commémoration en l'an 2000, la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques avait rassemblé un grand colloque sur le thème de la globalisation. Le doyen de l'époque, le Pr Hubert Gérard, souhaitait publier les actes, mais les éditeurs pressentis avaient reculé devant le volume de l'ouvrage (il

¹ Professeur de didactique du français à l'Université catholique de Louvain (UCL), membre de l'Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS), responsable du Centre de recherche interdisciplinaire sur les pratiques enseignantes et les disciplines scolaires (CRIPEDIS).

a tout de même fini par faire 742 pages), ou alors n'envisageaient pas son accueil dans leur catalogue sans un apport financier exprimé par un chiffre à cinq zéros (en francs belges). D'une part, le doyen contacta alors Bernard Mathot, directeur de la CIACO, une société coopérative de Louvain-la-Neuve active dans l'impression (en particulier de cours) et d'autres services graphiques, avec qui il avait déjà collaboré pour divers projets d'édition et d'impression. D'autre part, il se tourna vers le Service des relations extérieures de l'UCL où il tomba sur la responsable des publications, qui venait de coordonner l'édition du livre anniversaire de l'institution, *Une aventure universitaire*, aux Éditions Racine et sous la direction du P^r Gabriel Ringlet. La bonne idée du doyen Gérard fut de réunir ces deux personnes autour d'une table, puisque du reste elles se connaissaient bien. Une heure et quelques idées plus tard, le projet des PUL était en route. Trois volumes en 2001, une demi-douzaine en 2002, une douzaine en 2003 et ainsi de suite : les PUL tournent à présent au rythme d'une cinquantaine de titres par an.

Une des caractéristiques du « modèle » des PUL est qu'il réunit sous une enseigne institutionnelle une fonction d'accompagnement éditorial – de *coaching*, dirait-on aujourd'hui – attachée à l'institution elle-même et un véritable bouquet de compétences logistiques issu d'une entreprise, certes, mais liée depuis toujours au monde universitaire. Il en résulte un effort de compréhension et d'ajustement perpétuel au métier de l'autre. L'institution n'a rien à y perdre. Les auteurs ont tout à y gagner.

Émilie Menz (PIE Peter Lang) – Les éditions PIE Peter Lang sont des éditions académiques basées à Bruxelles, mais qui appartiennent au groupe suisse Peter Lang. Elles publient entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix titres par an, et leur politique de publication s'élabore au sein de la politique du groupe Peter Lang. Fondé en 1970, le groupe suisse compte aujourd'hui plus de six filiales et publie deux-mille titres dans tous les domaines des sciences humaines. Au sein du groupe, chaque maison développe une ligne éditoriale particulière, avec des disciplines et des formats de prédilection (manuels, monographies, collectifs, revues). La maison bruxelloise, issue du rachat, par Peter Lang, des Presses interuniversitaires européennes en 1999, s'est naturellement spécialisée dans la publication de titres en études européennes, en histoire, en politique ; parallèlement, un programme en littérature, en linguistique, en philosophie s'est constitué à travers la publication régulière de titres dans les collec-

tions existantes. Le programme éditorial se développe dès lors principalement autour de ces deux axes disciplinaires.

Par ailleurs, notre programme éditorial se voit régulièrement enrichi de nouvelles collections. Avant de créer une nouvelle collection, une étude de marché doit être menée pour définir la pertinence et la spécificité de la future collection, ses objets d'étude, ses méthodes et, enfin, son public. Un comité éditorial doit ensuite être constitué, que l'on souhaitera international, interdisciplinaire et qui rassemblera des experts d'un même champ, aux horizons de spécialités divers, qui seront amenés à évaluer des manuscrits pour la collection. Le comité éditorial sera chapeauté par les directeurs de collection, académiques reconnus dans le domaine, appartenant à des réseaux et à des groupes de recherche actifs. Ils seront les principaux fédérateurs de projets éditoriaux et se porteront garants de la qualité de la collection et de son devenir.

À l'origine de la création d'une nouvelle collection l'on retrouve tantôt les futurs directeurs de collection, tantôt l'éditeur. Dans les deux cas, l'objectif est clair et précis : étoffer et renforcer le programme éditorial ; offrir une plateforme de publication de qualité pour l'élaboration et le rayonnement des savoirs en sciences humaines aujourd'hui.

Yves Wellemans (Academia) – Créées en 1987, les éditions Academia (successivement renommées Academia-Erasme, Academia-Bruylant et aujourd'hui Academia) ont publié à ce jour mille-quatre-vingts titres répartis très majoritairement sur les multiples domaines des sciences humaines et sociales de portée universitaire. Une petite équipe, composée en moyenne de deux personnes, y traite tout le cheminement d'un projet, de sa présentation à l'après-vente, en passant par les phases d'évaluation, de suivi de la production et de la promotion.

Les ouvrages finalement choisis émanent de personnalités académiques ou scientifiques d'universités ou hautes écoles belges et étrangères. Le premier réservoir à auteurs fut celui de l'Université catholique de Louvain. Au fil des années, le catalogue s'est ouvert à d'autres universités belges puis françaises, suisses, tunisiennes ou congolaises.

Les collections principales sont alimentées par des directeurs de collection, ou par un comité de direction. Leur avis est surtout indicatif, mais l'expérience a montré que ce filtre s'avère rarement

erratique. Plusieurs collections sont gérées en interne, le plus souvent sur base d'évaluations à la carte et rétribuées. Les critères retenus sont, sans surprise, la qualité intrinsèque et l'originalité du projet, l'amplitude et la structuration de son public, et... l'intérêt de celui-ci pour le projet. Ces critères sont cumulatifs : un ouvrage « original » peut en effet être tellement original qu'il ne trouve pas de lecteurs !

La durée potentielle de vie d'un ouvrage n'est pas un critère restrictif, certains d'entre eux faisant une « carrière » *one-shot* de quelques mois seulement (par exemple la première analyse d'une nouvelle disposition juridique, ou un code fiscal – par essence à validité courte), d'autres étant des ouvrages de fond, à vie longue. L'équilibre financier du projet s'examine alors en fonction de ces éléments qui déterminent comment les frais fixes (graphisme, mise en page, publicité) vont être pris en compte.

Marie-Amélie Englebienne (De Boeck) – Je ne présenterai pas les éditions De Boeck, qui sont, je pense, bien connues de tous les participants à ce colloque, mais en réponse à la question qui nous est posée, je soulignerai que le livre est un produit et doit répondre, comme tout produit, à des critères de marché. L'éditeur établit son programme en fonction de son positionnement par rapport à sa cible. Son catalogue doit être cohérent en termes de quatre éléments : 1° la distribution : un éditeur universitaire n'est pas distribué dans un supermarché par exemple ; 2° la promotion : pour vendre ses ouvrages, l'éditeur doit pouvoir s'adresser à sa cible (emailing, mailing, presse spécialisée, délégation pédagogique) ; si le public cible n'est pas bien défini, le canal de communication est difficile à trouver (par exemple, un livre interdisciplinaire est difficile à vendre...) ; 3° le prix : le prix d'un manuel, acheté par un étudiant, n'est pas le prix d'un ouvrage de recherche ou d'un dictionnaire ; le nombre de pages, la complexité de la mise en page (encadrés, notes, iconographie, etc.), tous ces éléments ont des conséquences en amont sur la rédaction de l'ouvrage et en aval sur son prix ; 4° le positionnement : l'éditeur doit rester cohérent. De Boeck, par exemple, fait de l'éducatif, sur un registre qualitatif. Dans le supérieur, pour les manuels, nous essayons de correspondre aux grilles de cours et d'encadrer les contenus avec un appareil pédagogique. Pour les outils de langue française, nous essayons de rencontrer les usages des utilisateurs, avec des ouvrages de qualité, mais fonctionnels, très formatés. Pour les ouvrages de recherche, nous sélectionnons les thèmes porteurs et les auteurs qui rayonnent dans le

domaine. Nous ne publions pas tout et soumettons systématiquement les manuscrits à des comités d'experts. D'autres éditeurs publient beaucoup plus de titres, mais en les travaillant moins...

Les directeurs de collection sont sélectionnés en fonction de leurs compétences et de leurs réseaux ; ils participent à la sélection de manuscrits, à la mise sur pied d'équipes d'auteurs et au choix de lecteurs/évaluateurs.

J.-L. Dufays – *Comment faites-vous évaluer les textes que vous publiez – en interne et/ou en externe – et, au vu de votre expérience, quel est votre regard critique sur les modalités et les résultats de ces évaluations ?*

E. Menz – Tout manuscrit proposé aux éditions PIE Peter Lang fait l'objet d'une évaluation en deux temps. Une première évaluation, par le directeur de collection, aboutissant sur un accord de principe après analyse du synopsis et de la table des matières. Une seconde évaluation porte ensuite sur le manuscrit complet. Elle est réalisée par un ou deux membres du comité éditorial de la collection. Le manuscrit soumis aux évaluateurs est généralement anonyme, et le rapport envoyé aux auteurs l'est également.

Lorsqu'un nouveau projet est soumis par le directeur de collection, tout ou une partie de l'évaluation a déjà été faite en amont. La procédure d'évaluation est plus rapide, car le directeur de collection a au préalable suivi de près et/ou revu le travail de l'auteur. La Fondation universitaire et le FNRS interviennent également comme des organes d'évaluation lorsque l'auteur décide de faire une demande d'aide à la publication (cf. *infra*).

Bien que la procédure d'évaluation soit fondamentale et garantisse la qualité du contenu publié, elle comporte certaines limites. L'anonymat des évaluations est bien souvent factice ; en effet, les manuscrits soumis sont tellement spécialisés qu'il arrive souvent qu'un lecteur (re)connaisse l'auteur du manuscrit à travers l'objet d'étude, la méthode ou les références bibliographiques utilisées.

Les évaluateurs reçoivent tous la même grille d'évaluation. Et pourtant, la lecture qu'ils feront du manuscrit ne sera jamais totalement objective – les contenus en sciences humaines le permettent-ils ? –, et la publication du livre pourra fortement en dépendre. Car, que l'on appartienne à une école de pensée ou à une autre, on approuvera sans réserve ou, à l'inverse, démantèlera un ouvrage. Il arrive en effet que les avis des évaluateurs divergent et s'opposent. On

mesure alors l'importance de recourir à un tiers, souvent le directeur de collection, qui émettra le jugement définitif selon le programme de la collection.

Enfin, le processus d'évaluation implique une durée ; celle d'une relecture approfondie, celle de la rédaction d'un rapport de lecture, celle des nombreux échanges entre les différentes parties. Cette durée peut se montrer incompatible avec celle des chercheurs, pour qui la liste des publications doit s'allonger instantanément, en vue des prochains dossiers de candidature à remettre. Et pourtant, cette durée est indispensable, elle permet aux auteurs d'améliorer leur texte, de l'enrichir d'observations extérieures et de le voir validé par un comité d'experts. Elle garantit enfin à la maison d'édition la qualité des contenus publiés.

M.-A. Englebienne – Chez De Boeck, les expertises sont interfrancophones (Belgique, Québec, France, Suisse) et anonymes sur des manuscrits anonymisés (même s'il arrive, quand le sujet est très spécialisé, que les évaluateurs reconnaissent les auteurs).

J.-L. Dufays – *Comment financez-vous les livres de SHS que vous publiez ? Dans quelle mesure recourez-vous aux fonds d'aide à la publication et demandez-vous aux auteurs de contribuer eux-mêmes (ou via leur institution) au financement ? Quel impact le mode de financement a-t-il sur le prix de vente ? Quels problèmes cela peut-il poser ?*

E. Menz – Les publications en sciences humaines traitent, pour la plupart, de sujets très spécifiques qui s'adressent à une communauté très étroite de chercheurs. L'éditeur ne peut donc compter uniquement sur les ventes pour couvrir les frais de publication. Il doit recourir à d'autres sources de financement. Plus le manuscrit sera spécialisé, plus la présence d'une subvention sera capitale.

Il est donc demandé à l'auteur d'apporter un subside à la publication. Dans la plupart des cas, celui-ci est apporté par son institution sous la forme d'un subside ou/et d'un préachat d'exemplaires ou, en Belgique, par le programme d'aide de la Fondation universitaire (FU) ou du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). L'éditeur assiste l'auteur dans la procédure de soumission et dans la constitution du dossier. L'acceptation par la FU ou le FNRS est une garantie de la qualité de l'ouvrage, mais le processus est très long, ce qui freine de nombreux auteurs, notamment pour des impératifs professionnels mentionnés plus haut.

Dans ce modèle de fonctionnement, le subside a effectivement un impact sur le prix de vente. Plus la subvention sera élevée, plus le prix de vente de l'ouvrage pourra être bas.

La dépendance de l'éditeur vis-à-vis des financements extérieurs pose certains problèmes. D'une part, l'éditeur n'est pas totalement libre dans la constitution de son programme éditorial. Bien qu'il puisse publier quelques manuscrits sans subvention, il est guidé par des objectifs financiers et est amené à rejeter certains manuscrits de très bonne qualité en vertu d'un impératif budgétaire trop strict. D'autre part, le modèle de financement n'est pas toujours accepté par l'auteur, qui y voit les traces d'une publication à compte d'auteur ou d'une forme d'aliénation vis-à-vis de l'éditeur. Car, en signant un contrat d'édition, il cède non seulement tous ses droits sur son manuscrit, mais également de l'argent. Et l'éditeur et l'auteur sont pris dans certaines limites que le budget impose.

Pour l'institution de recherche, soutenir financièrement une publication est une opportunité de développer sa visibilité – à travers les mentions, logos en couverture –, et de diffuser internationalement les fruits de sa recherche. Corollairement se pose la question qui ne cesse de faire débat aujourd'hui : l'université doit-elle payer pour publier du contenu qu'elle a engendré, élaboré et articulé pour l'ensemble de la communauté scientifique ? Se profile ici une autre limite au modèle.

Y. Wellemans – Il peut paraître intéressant de requérir l'aide de pouvoirs publics ou de fondations pour diminuer ou couvrir un risque financier. Encore faut-il qu'ils ne mettent pas en péril un calendrier raisonnable. Il n'est pas rare que leur avis soit rendu très tard... et qu'il aboutisse à un refus motivé ou à une demande de réécriture partielle de certains éléments.

Academia propose toujours à ses auteurs l'éventualité d'un préachat, généralement à prix spécial, pour amortir plus rapidement l'exploitation d'un titre. Cette opportunité intéresse davantage les universités françaises, peu enclines à avancer une somme « en échange de rien de concret », si ce n'est d'abaisser quelque peu le prix de vente public. Mais ce jeu ne doit pas leurrer : ceux qui ont déjà bénéficié de l'achat du livre à bas prix ne l'achèteront pas une seconde fois au prix plein en librairie !

De même, il nous paraît hasardeux de rigoureusement prévoir l'impact précis d'une subvention sans autre retour sur le prix d'un livre,

puisque le niveau des ventes réelles ne sera connu que tard dans le cheminement commercial.

M.-A. Englebienne – Comme ceux que publient mes collègues éditeurs ici présents, les livres des éditions De Boeck sont financés de deux manières : soit, si la cible est suffisante, par les achats, soit, s'ils concernent une « niche » trop étroite, par une subvention apportée généralement par le centre de recherche de l'auteur. Une autre possibilité, non pratiquée dans le catalogue Sciences humaines de De Boeck, consiste à fixer un prix de vente très élevé : cela se pratique surtout pour les ouvrages destinés à des cibles professionnelles bien identifiées (médecins, avocats, etc.).

J.-L. Dufays – *Quelles sont la position et la politique de votre maison à l'égard du livre numérique et de la publication en ligne ? Croyez-vous toujours dans les enjeux du livre papier par rapport à ces nouveaux supports ? Si oui, pourquoi, et comment entendez-vous les défendre ?*

Y. Wellemans – Tout le monde en parle, peu le pratiquent déjà « à fond » ; et en exclusif encore moins. C'est « le » débat du moment, dans les salons, les revues, les associations. Tous s'y préparent, à des degrés divers d'avancement et de pertinence. Depuis leur reprise par le groupe L'Harmattan, les éditions Academia pourront quant à elles bientôt proposer quatre-cents de leurs titres au format ebook, l'investissement technique n'étant pas possible sur fonds propres. Le développement sur ce point demeure modeste, mais s'avère être un investissement pour les années à venir. Parmi les atouts recherchés, signalons un accès sûr, moins coûteux et plus rapide que les versions papier.

Academia restera encore confiant dans le papier pour quelques années. Mais nous nous rendons compte que la percée du numérique est, depuis deux ans, de nature exponentielle par rapport à ce que l'on entrevoyait plus tôt.

B. Deprez – Le double casse-tête de l'édition classique est la lenteur du retour (qui reste hypothétique) sur investissement (parfois considérable). Au terme d'un processus d'élaboration de projet lui-même assez long, l'éditeur doit entamer une fabrication ardue et complexe avant de mettre sur le marché un livre dont le succès n'est jamais garanti. Si le livre « marche » bien, il faudra réimprimer très vite et bien ajuster le tirage. Si le livre fait un four, l'éditeur en sera pour

ses frais. Dans l'édition scientifique, les questions de diffusion prennent une dimension infernale. Il s'agit presque toujours de marchés de niche, mais la seule logique de diffusion restait, jusqu'il y a peu, la présence physique du livre en librairie (avec les coûts de distribution), et l'édition *offset* imposait quant à elle la mise en circulation d'un nombre imposant d'exemplaires (de l'ordre du millier minimum) pour atteindre un coût de fabrication raisonnable par rapport au prix de vente. Bref, la quadrature du cercle. Si le livre ne se vendait pas, tout le monde était payé, sauf l'éditeur... restait le pathétique pilonnage ou le coûteux stockage dans l'espoir d'écouler tout de même, un jour, l'essentiel du tirage...

L'apparition de l'édition numérique, qui autorise de très courts tirages à un coût maîtrisable, a donc révolutionné l'édition en général et l'édition universitaire en particulier. Dans le cas du modèle mis au point pour les PUL, il n'y a quasi pas d'ouvrages en stock, les réimpressions se faisant par coups de cinq ou dix exemplaires. Le premier paradoxe que je dois expliquer à un auteur qui se préoccupe bien légitimement du tirage de son livre, c'est que c'est justement parce qu'il n'y a pas de stock que son livre ne sera jamais épuisé, car il sera réimprimé à la demande dans des délais de deux à trois jours. Pas de stock, donc pas de stockage : les coûts d'espace, de chauffage, de maintenance, de comptabilité disparaissent en même temps que l'investissement lui-même. Ce rêve impose au moins deux exigences : la maîtrise du temps de réimpression (ici, de l'ordre de 48 heures) et, bien entendu, une gestion alerte des commandes.

Oui, mais alors quelle diffusion ? Cette question qui hante elle aussi – à raison – les auteurs doit faire l'objet d'une pédagogie particulière. Il n'est pas toujours simple de faire partager cette culture. Comment ? « Mon » livre ne sera pas dans toutes les librairies ? Non. C'est le revers de la médaille. Il ne sera pas physiquement présent dans tous les points de vente de livres de la planète. Par contre, il sera bien référencé sur le Web. Et nous travaillerons ensemble pour qu'il rencontre son audience, une audience que, souvent, l'auteur connaît bien mieux que nous au départ.

Lors de l'éclosion à peu près conjointe du *Portable Data Format* (PDF) et du Web, vers le milieu des années 1990, les possibilités de l'édition virtuelle semblaient exaltantes : pas de stock, pas de frais d'envoi, pas de délai, pas de librairie, presque pas de personnel, pas de gestion de caisse, etc. Une disparition presque totale de ces

intermédiaires si couteux de la chaîne du livre. On allait vers l'édition *paperless*, sans papier, du producteur au consommateur en quelque sorte (la tentation d'aujourd'hui, c'est l'édition sans éditeur).

C'était compter sans l'importance de l'objet-livre dans notre civilisation, mais aussi son côté pratique, très « portable » justement, un support sur lequel on peut faire des annotations, sans piles, sans fil, etc., comme l'a si bien décrit l'amusante et instructive vidéo de leerestademoda.com, sobrement intitulée *Book*, que l'on peut visionner sur YouTube. Eh oui ! Nous sommes des *nostalgeeks* : fêrus de nouvelles technologies et au même instant sujets à des rapports romantiques avec la culture. Et puis, on a beau puiser une grande partie de son information sur Internet, cela reste tout de même plus frappant, plus concret, de tomber sur votre livre – ou sur celui d'un autre – sur le bureau d'un collègue ou dans un rayon d'une (bonne) librairie.

Ce qui a sous-tendu le modèle des Presses universitaires de Louvain dès le premier jour, c'est l'intime conviction que le papier et le numérique n'allaient pas se livrer un combat sans merci dont seul un des deux sortirait vainqueur en ayant anéanti l'autre, mais au contraire qu'ils trouveraient un moyen de coexister sans s'interdire, et même en se renforçant dans certains cas. C'est, de notre point de vue, ce qui s'est passé, le papier confortant sa place de support par excellence des sciences humaines, et le PDF apportant un autre type de flexibilité, extrinsèque (faible encombrement, capacité de « téléportation », moindre prix) et intrinsèque (fonction de recherche de termes par exemple). Le débat est du reste aujourd'hui dépassé par l'apparition de nouveaux supports qui entretiennent désormais un rapport moins linéaire et plus ambigu, à la fois de cause et de conséquence, avec de nouvelles cultures de lecture et de consommation ou de transmission du savoir. Même si l'on assiste à une floraison de périodiques – « simples » versions numériques de l'original imprimé ou, de plus en plus, *born digital* – sur le Web, y compris en sciences humaines, même si d'innombrables articles sont désormais téléchargeables, même si le *freemium* et sa géométrie variable gratuite/payante font aujourd'hui exploser les codes éditoriaux des revues, le « bon vieux » papier reste, en fait, étonnamment jeune.

Aujourd'hui, nous observons avec curiosité le développement du livre numérique enrichi, dont les applications paraissent particulièrement intéressantes pour l'édition scientifique : illustrations, vidéos,

tableaux, graphiques, caractères spéciaux, éditions juxtaposées, les possibilités sont nombreuses et particulièrement enthousiasmantes. Des manuels de cours directement lisibles sur tablettes, par exemple, ou même des vade-mecum à l'usage de praticiens dans les sciences médicales, ou sur le terrain en agronomie, en sciences de l'ingénieur, etc., ne sont déjà plus de l'édition-fiction. Les Presses universitaires de Louvain participent d'ailleurs à un projet français d'envergure initié par le Centre pour l'électronique ouverte (CLEO), un laboratoire du CNRS qui vient de décrocher un gros budget EQUIPEX (équipement d'excellence) pour élaborer une plateforme complète de numérisation et de commercialisation d'ouvrages scientifiques. Le CLEO est notamment à l'origine du site déjà bien connu des chercheurs en sciences humaines, « revues.org ».

E. Menz – En octobre 2010, les éditions PIE Peter Lang ont choisi d'ajouter l'offre électronique à leur portfolio. Ceci s'est fait en plusieurs étapes. D'abord en numérisant les anciens titres du catalogue et les titres épuisés. Ensuite, en proposant pour toute nouveauté à la fois la version imprimée et la version numérique. Prochainement, Peter Lang commercialisera des combinaisons « version papier et électronique » et permettra au lecteur d'acheter séparément des chapitres de livres collectifs et d'ainsi constituer un portefeuille de lecture pour ses propres recherches. À long terme, c'est une plateforme de savoirs qui peu à peu prend forme, s'étend et prend le relais d'une librairie en ligne classique.

Le livre électronique, à travers les différentes fonctionnalités qu'il offre – signet, recherche dynamique, surlignage, renvois internes – est considéré comme un véritable outil de travail, lisible sur tout support – liseuse, tablette, ordinateur, téléphone, ou encore... papier. L'outil que représente le livre numérique n'est donc pas incompatible avec l'objet-livre. La maison d'édition perçoit en effet le marché du livre numérique comme complémentaire par rapport au marché du livre traditionnel. Loin de représenter une menace, la commercialisation de l'ebook est plutôt un atout. Car, si la part des ventes numériques reste à ce jour minime, offrir la composante électronique dans notre catalogue est un avantage certain, dont un éditeur peut difficilement se passer aujourd'hui. En effet, le numérique permet de faire revivre et circuler des livres épuisés, dont le tirage serait trop faible et trop couteux. Il encourage l'éditeur à limiter les stocks.

Il permet à l'éditeur et à l'acheteur de supprimer les frais de port ainsi que les délais de livraison. La commande et la réception du livre numérique sont quasi simultanées, où que l'on se trouve.

Avec l'arrivée du numérique, c'est progressivement le rôle de l'éditeur qui se voit transformé. L'accent est mis sur le lecteur, ou plutôt l'« utilisateur », qui sélectionne lui-même le contenu, ou les parties de contenu, qu'il souhaite acheter, au format qu'il désire et qui correspond le mieux à ses besoins du moment. Tout est virtuellement « mis à disposition », en quelques clics. Le livre papier, le plaisir de la lecture sur papier, le rapport à la matière-livre et à son histoire ne disparaîtront pas de sitôt.

M.-A. Englebienne – Quant à De Boeck, il s'est lancé dans les ebooks en janvier 2012, avec une rétroconversion de trois cent cinquante titres en démarrage. Toutes les nouvelles publications à partir de janvier 2012 seront xmlisées ; elles pourront toutes être publiées simultanément au format papier et au format ebook (epub et/ou PDF), selon le choix de l'éditeur.

Les ebooks offrent une nouvelle vie à des titres plus anciens (effet « longue traîne »). Les libraires ont des contraintes de rotation de stock et de non immobilisation de liquidités, ils ne peuvent se permettre de garder des ouvrages invendus en rayon et les renvoient à l'éditeur dans les deux à trois mois après parution. Le web offre une vitrine virtuelle à beaucoup plus long terme. En outre, les ebooks permettent de satisfaire certains clients hors Europe, freinés dans leurs achats par des frais de port souvent élevés et des délais de livraison assez longs.

J.-L. Dufays – *Comment évoluent la nature et le format des livres que vous publiez ? Prescrivez-vous aux auteurs un nombre de pages minimum et maximum et, si oui, pourquoi ? En lien avec la question du format, quelle place respective accordez-vous aux ouvrages de vulgarisation, aux ouvrages de synthèse (de taille réduite) et aux ouvrages d'approfondissement (de taille plus substantielle) ?*

M.-A. Englebienne – Deux évidences d'abord : 1° le format a des répercussions sur le prix de vente ; 2° différents formats visent différents publics. Un ouvrage de vulgarisation doit avoir un petit prix et ne doit pas effrayer son public par un volume trop important et

une mise en page trop dense ; le petit prix est compensé par le volume de ventes. Un ouvrage de recherche peut être plus volumineux, plus cher et plus complexe.

Cela étant, De Boeck publie quatre sortes de livres : des manuels éducatifs (scolaires, supérieurs, formation continuée pour professionnels), des ouvrages de recherche, de la vulgarisation « autorisée » et des outils de langue française.

B. Deprez – Chaque livre est différent, c'est ce qui fait le bonheur de ce métier. Nous avons mis au point un modèle, mais nous sommes parfois heureusement amenés à en adapter la géométrie. Tout dépend du projet. En 1981, à l'invitation du Pr Françoise Tulkens et de l'École de criminologie de Louvain, Michel Foucault est venu donner à l'UCL un cours extraordinaire – dans tous les sens du terme ! – intitulé « Mal faire, dire vrai. La fonction de l'aveu en justice ». En 2008, les héritiers ont cédé les droits à l'UCL pour l'édition des cours en français et en anglais, sous la direction des professeurs Fabienne Brion (Louvain) et Bernard Harcourt (Chicago), en co-édition entre les Presses universitaires de Louvain et Chicago University Press. Le tirage initial a été contractuellement fixé à deux-mille exemplaires, du jamais vu aux PUL. La distribution et la promotion s'en trouvent sollicitées, et quelque peu bouleversées, on s'en doute. L'accompagnement éditorial et logistique accordé à ce projet peut sembler démesuré par rapport à d'autres. L'édition française est sortie de presse, l'édition anglaise est annoncée pour début 2013. La traduction des cours en italien est d'ores et déjà en cours, et la réception exceptionnelle de l'œuvre de Foucault au Japon rend une édition japonaise parfaitement envisageable. Routine, peut-être, pour de grands groupes belges ou français qui ont des bureaux à tous les coins de la planète... Mais pour les PUL, le « projet Foucault » est une espèce d'adoubement. Et un formidable encouragement.

Cela étant, il n'occulte en rien le maillage patient des douze dernières années, au cours desquelles s'est constituée une véritable communauté d'auteurs et de partenaires. Si adoubement il y a, c'est aussi et surtout de la part de ces auteurs et directeurs de collection qui ont cru au projet et ont accepté d'y mettre en jeu une partie de leurs forces vives et de leurs ressources éditoriales, tissant au fil des ans un vrai réseau. C'est grâce à eux qu'aujourd'hui, des quatre coins du monde, des manuscrits de qualité parviennent spontanément aux Presses – sur lesquelles presque personne, en 2000, n'aurait parié un caractère d'imprimerie.

E. Menz – Le catalogue Peter Lang regroupe des ouvrages de différentes natures, principalement des thèses, des monographies, des actes de colloque, des ouvrages collectifs et des manuels, couvrant tous les champs des sciences humaines. Les ouvrages de vulgarisation sont une exception.

La taille des livres varie entre rarement cent pages, souvent deux-cents/trois-cents pages, et plus exceptionnellement cinq-cents/six-cents pages. Face à des auteurs et chercheurs souvent très prolixes, l'éditeur doit instaurer sa mesure/ses mesures : celle dictée par l'imprimeur d'une part – sept-cent-quarante pages, limite au-delà de laquelle la qualité de la reliure n'est plus garantie ; celle dictée par les impératifs financiers – le coût de fabrication très élevé et, par conséquent, le prix de vente prohibitif ; et enfin, et en lien avec la précédente, celle dictée par l'habitus et la patience du lecteur. Un même constat : un livre de deux-cent-cinquante pages se vend mieux qu'un livre de six-cents pages. De façon générale, les ouvrages de taille moyenne sont plus appréciés par le lectorat.

Pour ces différentes raisons, l'éditeur recommande aux auteurs de viser un format de deux-cent-cinquante/trois-cents lorsqu'ils écrivent ou réécrivent leur manuscrit. Le travail peut être long et laborieux, surtout lorsqu'il s'agit du remaniement d'une thèse, mais il porte incontestablement ses fruits. On regrettera dès lors que, dans certains cas précis, les délais avant publication soient trop courts : la thèse devra alors être publiée très rapidement et intégralement, après évaluation.

Y. Wellemans – Sempiternelle querelle que celle qui survient entre un auteur et son éditeur quand un ouvrage atteint un nombre invraisemblable de pages. S'agissant du minimum, nous le plaçons à quatre-vingt-huit. Nous visons un maximum de quatre-cents pages, l'idéal nous paraissant être un livre de deux-cent-vingt pages. Nous refusons les thèses en l'état de leur défense. Ces principes sont en général partagés par les trois parties (l'auteur, le lecteur, l'éditeur), mais sont fréquemment battus en brèche. L'auteur considère bien souvent son œuvre comme inaltérable et intouchable, sur le thème « j'ai écrit cinq cent cinquante pages qui doivent être publiées comme telles... En ôter des pans déstabiliserait sa (voulant dire par là : ma) construction... etc. ». C'est perdre de vue que c'est cher et... lourd à porter, chargé de notes infrapaginales, de références bibliographiques, de cartes superflues, etc., cher à véhiculer.

Il est rare de trouver dans le catalogue des ouvrages de vulgarisation : le fait d'avoir fait choix de diffuseurs spécialisés dans l'universitaire tuerait toute initiative de ce type, sauf à recourir à la vente par correspondance qui elle seule peut amener le *just book* au *just customer*. Mais trouve-t-on beaucoup de chercheurs à même de mener à bien un tel projet ?

Nous optons donc pour le soutien aux ouvrages d'approfondissement et de synthèse, mais à taille demeurant réduite pour des questions économiques.

J.-L. Dufays – *Comment gérez-vous le problème spécifique des ouvrages collectifs, qui sont souvent plus difficiles à évaluer et à financer ? Dans la mesure où ces livres-là tendent à passer plus en plus au format numérique, cela ne contribue-t-il pas à les dévaloriser ?*

Y. Wellemans – L'ouvrage collectif, pour un éditeur, c'est un peu « la » tuile (paradoxal d'écrire cela dans un... ouvrage collectif !). Mais je rends tout d'abord ici hommage aux coordinateurs de collectifs : ils font la chasse aux contributions... en retard, effectuent un délicat travail de lissage scientifique, n'en sont que rarement rétribués (l'éditeur considérant parfois que cela relève aussi de leur charge d'enseignement et de recherche), et portent l'« enfant » (qui appartient à tous et personne) sur les fonts baptismaux. Arbitrer un pool de vingt contributeurs relève souvent de la galère, et mène trop souvent à des ouvrages déstructurés, se heurtant à la multitude des usages différents selon les milieux, et devant résister tant à l'*open access* qu'à la reprographie sans contrôle de quantité d'articles séparés. Et *quid* alors quand en survient un chez Academia ? Nous proposons dès l'entame une « charte des usages », nous définissons un calendrier avec les seuls coordinateurs, nous leur proposons dans la mesure du possible les termes d'un contrat – fût-il verbal – qui contienne une clause selon laquelle ils sont censés avoir un sous-accord avec leurs contributeurs, garantissant l'originalité du texte et la renonciation à toute prétention financière (par ailleurs administrativement ingérable si elle était revendiquée).

Qui recevra un exemplaire complet du livre fini ? Qui en sera privé (en raison du nombre trop élevé de contributeurs, par exemple) ? Chaque situation est évaluée au cas par cas, au mieux de l'intérêt

des parties en présence, et toujours dans un cadre financier strict. Mais chacun néanmoins pourra acquérir un ou des exemplaires brochés à prix réduit s'il se manifeste comme tel, au-delà des éventuels tirés à part qui auraient été convenus.

M.-A. Englebienne – Chez De Boeck, comme je l'ai déjà indiqué, les ouvrages collectifs de recherche sont traités comme les monographies de recherche, et font l'objet d'une sélection (De Boeck ne publie pas tout) et d'un financement. La sélection se fait en fonction du sujet et du profil des contributeurs. L'idéal étant un ouvrage de deux-cent-cinquante à trois-cents pages, il est parfois nécessaire de supprimer des contributions : plus il y a de voix, plus elles sont diffuses... Comme pour les autres ouvrages, l'ebook offre une nouvelle visibilité aux collectifs. Mais le format numérique offre un avantage supplémentaire pour ce type de publication, dont chaque chapitre est rédigé par un auteur différent : la vente ou la location numérique par chapitre.

E. Menz – L'hétérogénéité est le principal problème des ouvrages collectifs. Dans un livre regroupant un grand nombre d'articles, il est rare que les différentes contributions soient de qualité égale et qu'elles soient articulées de façon claire et cohérente. S'ajoute à cela le problème de la langue, lorsque les ouvrages sont bilingues et/ou que certains articles sont écrits par des allophones. C'est souvent le cas dans la publication d'actes de colloque internationaux. Cette hétérogénéité, également dans les sujets abordés, fait de l'évaluation des ouvrages collectifs un véritable défi. Il est souvent nécessaire de recourir à plusieurs évaluateurs, se répartissant les articles en fonction de leur domaine de compétence. Il n'est donc pas aisé d'avoir un regard d'ensemble éclairé et critique sur le manuscrit dans sa globalité. Le rôle des responsables de publication est alors crucial. Il leur incombe de conférer une unité à l'ensemble : doter l'ouvrage d'une introduction de qualité ainsi que d'une conclusion, penser la structure de l'ouvrage, articuler les parties entre elles, structurer et soigner la/les bibliographies, penser l'index, s'assurer du niveau de langue des articles. Le financement, pour un livre collectif, n'est pas plus difficile à obtenir que pour une monographie. Au contraire, plusieurs laboratoires de recherche ou institutions peuvent contribuer ensemble à la publication ou commander des exemplaires, et rassemblent ainsi les montants demandés par l'éditeur.

Par ailleurs, alors que la tendance actuelle prédit que de nombreux collectifs ne seront bientôt plus publiés qu'en format électronique, les éditions PIE Peter Lang font le choix de continuer à les publier en format papier, parce qu'ils représentent une grande part de notre catalogue et de nos ventes à ce jour. Le projet de vendre des chapitres séparément en format numérique modifiera sans doute cette tendance.

J.-L. Dufays – *Quelle est votre position en ce qui concerne l'internationalisation de vos publications ?*

B. Deprez – Dire qu'une enseigne institutionnelle a pour vocation de faire rayonner son institution est un tel truisme que nous restons parfois étonnés qu'il faille souvent plaider pour le faire comprendre. Il ne s'agit pas que de valoriser la recherche, ce qui est déjà un bel objectif en soi. Il ne s'agit pas que de questions d'argent, même si le modèle des PUL doit, évidemment, tenir la route du point de vue économique. Il s'agit d'offrir à une communauté universitaire et à ses partenaires internationaux un outil de notoriété ouvert sur l'extérieur, une enseigne éditoriale de qualité. C'est ce qui est en train d'arriver.

E. Menz – Les éditions Peter Lang sont internationales à plusieurs niveaux. D'abord, par leur structure : une centrale en Suisse, des maisons d'édition sur le continent, en Grande-Bretagne, et aux États-Unis. Cette présence internationale permet d'attirer une audience internationale d'auteurs et de lecteurs. Ainsi, 21 % de nos clients se trouvent en Europe – 35 % en Allemagne –, 34 % aux USA, 10 % dans le reste du monde. En outre, une majeure partie de notre catalogue est en anglais, mais des titres en français, allemand, espagnol et italien sont également publiés de façon régulière. Le caractère multilingue de notre programme favorise donc également l'internationalisation des éditions. Ces deux premiers aspects vont de pair avec la mise en place d'une politique de marketing direct et un système de distribution mondiale. Un plan de promotion international est dressé pour chaque ouvrage. Ce plan identifie les thématiques de l'ouvrage et les relie à une base de données reprenant, par discipline, un grand nombre d'adresses de promotion. Spécialistes, centres de recherches, institutions, revues à travers le monde recevront l'annonce de parution de l'ouvrage. L'auteur, parce qu'il connaît le mieux le public de son livre, nous livre également

une liste d'adresses et de revues complémentaires. Notre site internet est également une plateforme commerciale internationale, reliée à notre service de livraison, qui distribue les ouvrages à travers le monde.

Il s'agit de tout mettre en place pour que les personnes potentiellement intéressées par le livre, où qu'elles soient, puissent être informées de sa sortie, le commander et le recevoir chez elles. Puisqu'il y a des spécialistes de Rilke à travers le monde, il est indispensable de tous les atteindre. Leur envoyer un feuillet est, d'expérience, plus efficace que de déposer des exemplaires dans les grandes librairies de Suisse ou d'Allemagne. Cela nous permet d'avoir un rayonnement international, d'atteindre les lecteurs et d'attirer les auteurs, tout en gérant les stocks.

Par ailleurs, les collaborations avec Amazon.com et d'autres grossistes internationaux entraînent le rayonnement international de nos publications dans les marchés locaux.

M.-A. Englebienne – De Boeck assure sa distribution en France et en Belgique et travaille en relation étroite avec des distributeurs au Québec, en Suisse, au Maghreb et au Liban. Le département export est présent aux principales foires internationales. Les catalogues sont envoyés à la majorité des bibliothèques francophones. Nous communiquons également par emailing. Enfin, le format ebook est un nouvel outil pour toucher un public lointain, parfois peu accessible par la poste.

Y. Wellemans – Se fermer à l'international serait un leurre dans un pays si petit, pratiquant au moins trois langues. Se limiter aux candidats-auteurs de ce seul royaume serait du même ordre. Nous avons donc veillé à développer des réseaux de ventes à l'étranger, et nous sommes d'autant plus accueillants aux auteurs français, suisses, canadiens, tunisiens ou congolais, veillant par là à dépasser le cadre « belgo-belge ». Les incitants financiers de WBI à l'exportation et les salons du livre dans des cadres étrangers francophiles nous y soutiennent d'ailleurs largement.

J.-L. Dufays – *Pour conclure, comment percevez-vous l'évolution de la politique d'achat des bibliothèques universitaires ? Les budgets de celles-ci ont-ils une influence sur leur type d'achats (monographies vs revues, etc.) et sur votre politique éditoriale ?*

M.-A. Englebienne – Difficile de répondre à cette question. Les départements éditoriaux ne sont pas en contact avec les bibliothèques. En outre, l'éditeur connaît peu son client final : les ouvrages transitent par les librairies.

E. Menz – La réduction drastique des budgets alloués aux bibliothèques en Allemagne dans les trois dernières années a encore aujourd'hui un impact sur nos ventes. Il est dès lors indispensable de revoir constamment notre politique éditoriale en Allemagne, d'analyser la situation avec les bibliothécaires et d'ajuster notre programme et notre promotion. L'éditeur est à présent obligé d'aller à l'encontre de ses clients et de créer son programme en fonction de leurs projets et de leurs moyens. En Belgique, cette diminution des budgets se perçoit moins. Si les bibliothèques achètent plus de monographies, elles continuent cependant à acquérir des ouvrages collectifs. Mais face à la quantité de livres produits, la sélection d'un bibliothécaire ne peut qu'être sévère et stricte. Il est donc important d'informer régulièrement les bibliothèques de nos parutions, particulièrement lorsqu'il s'agit des travaux des professeurs attachés à l'université.

La diffusion dans l'édition académique est un défi de taille, à relever chaque jour, et pour chaque ouvrage qui est unique et différent.

Y. Wellemans – Les réelles politiques d'achats des bibliothèques universitaires nous sont peu connues. En France par exemple, un système d'adjudication par lots les oblige à passer par une librairie, le plus souvent en chambre. Ce qui masque donc le destinataire final. Il n'est d'ailleurs par rare que le libraire choisi ne se situe pas dans le champ géographique de la bibliothèque. Ce qui rend la situation d'autant moins interprétable.

Un mot pour conclure : Il n'est pas impossible que certains de nos auteurs de qualité ne se retrouvent pas dans les processus que j'ai évoqués ici. Il faut sans doute y voir la juste conséquence de leur charisme et/ou de leur diplomatie, lesquels ont eu raison des belles théories de l'éditeur et de son équipe. Une démarche éditoriale est en effet parfois plus qu'une machinerie sans âme, mais une marche économico-humaine conjointe, faite bien souvent de complicités et – quelquefois – de concessions qui, dans la rétrospection, n'ont pas nécessairement inspiré des regrets éternels...

J.-L. Dufays – *Ce sera le mot de la fin. Un vif merci à tous les quatre pour ces témoignages et ces réflexions particulièrement riches et stimulants !*